P.V. DE REUNION DU C.A.

Date :	12/10/21
Lieu :	Cafétéria de l'ABCDance, rue du Cloître, 81, Clairefontaine, 6700 Arlon
Horaire :	de 20 :00 à 22 :00
Président :	Louis Lejeune
Secrétaire :	Henri Steppé
Trésorier :	Paul Naa

Administrateurs convoqués

Président :	Louis Lejeune Administrateurs :	Patrick Kemper
Secrétaire :	Henri Steppé	Colette Hansen
Trésorier :	Paul Naa	Emile Bichler
		Jean Antoine
		René Weyland
Excusé(e)s :		Fernand Useldinger

1. Approbation du P.V. du 21/07/21

2. Activités futures — saison 2021-2022
 - Soirée d'accueil, le samedi 20 novembre 2021 (*)
 - Entraînement spécial Noël, le mercredi 22 décembre 2021
 - Réveillon de la St-Sylvestre, le vendredi 31 décembre 2021 (*)
 - Thé dansant de la St-Valentin, le dimanche 6 février 2022
 - Soirée dansante de Carnaval, le samedi 12 mars 2022
 - Dîner dansant interclubs, le samedi 23 avril 2022

 (*) Pas de déclaration à la SABAM, pas de publicité

3. Débriefing du BBQ des retrouvailles du 07/08/21

 Pas de remarque négative à signaler
 Comme points positifs : le matériel de cuisson et le cuistot
 Certainement à refaire en août prochain.

4. Débriefing de la soirée d'information & de démonstration du vendredi 10/09/21

 Point négatif : un couple étranger au club s'était joint à nos démonstrateurs, il a posé un problème car il dansait à contre-sens et il dénotait parmi nos couples, n'étant pas en tenue (dress code). Dorénavant, nous n'accepterons plus les non-membres lors des démos ou portes ouvertes.
 Points positifs : Le fait de présenter les danses comme si nous pratiquions un entraînement a en général diminué le stress des démonstrateurs et la présentation des DG au centre de la piste, mélangés aux DS ou aux DC, a permis aussi de déstresser les participants par effet de dilution dans un groupe de danseurs bien plus important, ainsi que

de montrer qu'on pouvait danser sur une même musique en couple ou en individuel.

5. Soirée d'accueil du sam. 20 nov. 2021

5.1 Prix d'entrée : 5 €

5.2 Horaire : de 19 :30 à 01 :30

5.3 Prix des boissons : suivant tarif — Tarif : Henri

5.4 DJ : André Guillaume (si le Covid Save Ticket (CST) devait être requis pour plus de 50 participants, André effectuera un test dans les 48hrs pour pouvoir être présent.

5.5 Fourniture bar **-** Jean (bières & softs) & Paul (vins)

5.6 Service boissons & bar : tableau à afficher et mail à tous les membres : Henri

5.7 Décoration : Colette

5.8 Préparation hall : sam. 20 nov. de 10 à 12 :00

5.9 Notre chausseur « Carla & Salvatore » confirme sa présence le 20 nov.

Prévoir 5 tables sans nappe & 4 chaises dans le coin repos du hall. Une place de parking réservée le plus près possible pour le transfert des chaussures. Faire une annonce au micro de l'ouverture du stand à 19 :30 et une autre vers 22 :30 de la fermeture.

6. Bilan de la rentrée 2020-2021

6.1 Henri présente un tableau récapitulatif du nombre de membres dans chaque cours. Ce tableau n'étant pas définitif car quelques personnes doivent encore payer ou s'inscrire. Il présente actuellement un nombre de 3 membres en sus par rapport à la saison dernière.

6.2 Présentation par Louis du calcul de la rentabilité du nombre de membres minimum par cours et professeurs.

6.3 Présentation par Louis d'un bilan comparatif des saisons 2020/2021 et 2021/2022 montrant le report des cotisations d'une saison à l'autre et le calcul des cotisations abandonnées par les membres non réinscrits.

6.5 Situation comptable & financière : au 14/10/21 le compte bancaire de l'ASBL affiche un montant de 56.534,88 €

6.6 Discussion

7. Dîner dansant interclubs du sam. 23 avril 2022

Choix du traiteur : le C.A. porte son choix sur le traiteur Joël Jourdan de Bièvre https://wallux.com/traiteur-joel-jourdan-bievre à qui nous avions déjà eu recours le 27/04/2019 pour notre dîner dansant à Clairefontaine.

8. Achat d'un défibrillateur

Suite à la décision d'achat du 25/ 06 d'un défibrillateur par le C.A., et avant tout achat, il est convenu que Paul prendra contact avec les Pères dans le but d'harmoniser les contrôles nécessaires pour les défibrillateurs et extincteurs communs. Il ne peut y avoir d'intervention de la commune d'Eischen car la salle est située en dehors de la commune.

9. Travaux de toiture

Un devis sera demandé par Paul au couvreur « Zachary » pour la partie courbe de la toiture située du côté du cimetière ainsi que le coté vestiaire, le Derbigum https://derbigum.be/fr/ devant être remplacé.

10. Divers

10.1 Occupations de l'ABCDance hall

10.1.1 Constat : Plusieurs administrateurs ont pu constater l'occupation de l'ABCDance hall par des professeurs donnant des cours particuliers à des membres ou non-membres ou à des groupes de compétiteurs. Actuellement, ces occupations se font gratuitement pour les participants et aucune participation financière aux frais d'occupation (éclairage, chauffage & nettoyage) ne leur est demandée.

10.1.2 Décision

Le C.A. entend remédier à cette lacune, à partir de ce 12/10/21, les élèves participants à ces cours, qu'ils soient membres ou non-membres de l'ABCDance, devront s'acquitter auprès du professeur, en plus du prix du cours, d'un montant de **5€ par personne et par heure de cours** pour frais d'occupation des locaux.

10.1.3 Modalités

Avant toute occupation, le professeur devra réserver, par e-mail, la salle auprès du secrétaire et lui indiquer la plage horaire de la réservation et les noms de ses élèves. Il ristournera le montant de ces cotisations récoltées auprès de ses élèves par virement bancaire au compte de ABCDance ASBL — Clees Wee, 3 — L-8464 Eischen IBAN : LU83 0019 5755 8266 5000 — BIC : BCEELULL , en mentionnant sur le virement : la date de la réservation, le nombre d'heures et les noms de ses élèves.

10.2 Cotisations 2021-2022 de Benoît Fievez & Yasmin Bentz

10.2.1 Cotisations

Leurs cotisations n'avaient pas été fixées. Dans un premier temps, elles seront pour la saison 2021-2022 de **65 €** pour chacun, qui est le prix de notre cotisation MSC.

10.2.2 Il est néanmoins possible que dans quelques temps, nous devrions revoir les conditions de leurs occupations, car la cotisation de 65€ par an, est loin de couvrir les frais de chauffage et d'électricité qu'ils engendrent pour le club. Nous nous en sommes bien rendus compte cette dernière saison, car ils étaient les seuls à occuper les lieux l'automne et l'hiver dernier.

10.2.3 Comme pour les professeurs, ils devront obligatoirement réserver la salle avant chaque occupation auprès du secrétaire et lui indiquer la plage horaire de la réservation. Pour simplifier la procédure, ils pourront mensuellement ou tous les 2 ou 3 mois, lui communiquer leur planning.

11. Date de la prochaine réunion

Le 30 novembre 2021 à 20 :00, en vue du débriefing de la soirée du 20/11/21, de l'entraînement spécial Noël et du Réveillon de la St-Sylvestre.
